

Animations de décembre 2016

Samedi 3 décembre

Frettes 20h30 salle des fêtes de Frettes : concert de guitare au profit des écoles. Réservation au 03 25 84 62 48.

Marché de Noël à Champlitte

* **10h-18h à la place de la mairie**, organisé par les amis de l'école et l'Ail'e. Nombreux stands et animations. Produits gourmands, artisanat, déco, vente de sapins, idées cadeaux.

* Promenades en calèches, visite du Père Noël. Vin chaud, crêpes, gaufres, petite restauration. (photographie avec le père Noël).

* Ateliers pour enfants au profit de la crèche, concours de vitrines, concerts des élèves de l'école.

* **de 14 à 17h, l'EHPAD des Lavières** proposera à la vente dans ses locaux des gaufres, et des décors de Noël... prenez le temps de leur rendre visite.

Téléthon 3 décembre 2016

* **Montarlot** : jeux de société à la salle des fêtes.

Traditionnelle marche nocturne de Montarlot à Champlitte

* **Champlitte-la-Ville** : Repas de fin d'année des Amis de Champlitte-la-Ville. *places limitées.*

Mercredi 30 nov. Jeudi 1^{er}, mercredi 7 et jeudi 8 décembre : ateliers décors de Noël (*composition florale et création de couronnes de l'aveut*).

Au Jardin secret sur réservation au 03 84 67 82 71

Mercredi 14 décembre : repas dansant animé par Monique Parisel et son accordéon offert par la commune aux Aînés nés avant le 31 décembre 38.

Jeudi 15 décembre : goûter à la maison de retraite "les Lavières".

Samedi 17 décembre : après midi récréatif offert aux plus jeunes à la salle des fêtes avec animations et goûter.

* Loto réservé aux enfants : nombreux lots.

* Balades en calèche offertes par "Attelage et Clos des Lavières".

* Rencontre avec le père Noël.

Dimanche 18 décembre après midi : arbre de Noël "des Amis de Frettes"

* À partir de 14h30. Projection d'un dessin animé, goûter, visite du père Noël pour la distribution de chocolats au profit des enfants du village. "

Réveillon de la saint Sylvestre : organisé par "le temps des copains" salle des fêtes de Champlitte. *Inscriptions avant le 11 décembre auprès de*

Joëlle Baillet : 03 84 67 66 05 / 06 32 66 05 10

ou Michèle Marsolat : 03 80 75 53 71 / 06 76 29 24 78.

L'office de tourisme sera fermé du 18 décembre au 2 janvier inclus.



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°95
Décembre 2016



Lumières de Noël : elles brilleront à partir du marché de Noël.

Un lieu insolite à Champlitte. Qui connaît ?

Chaque commune associée animera son centre bourg autour du traditionnel sapin. Lavoir à Neuville, fontaine saint Jean à Leffond en particulier.

Collège : les services du Conseil départemental et de l'inspection académique mettent la pression. La carte scolaire se prépare aujourd'hui (avant le 9 décembre) et ils ont besoin de savoir où nos élèves seront scolarisés, le premier pour les transports, le second pour la composition des classes dans les collèges d'accueil. Nous avons expressément demandé que *si la fermeture a lieu en 2017*, le recours administratif déposé par la commune n'a pas encore été jugé, nous tenons à ce que 2 lignes de ramassage soient mises en place, une pour Gray et une pour Dampierre. ([facebook.com/jaimeleroygourhan](https://www.facebook.com/jaimeleroygourhan)).

Réunion des associations : mardi 13 décembre à 18h salle polyvalente.

- * Mise en place du calendrier des animations 2017.
- * Demandes de subventions : les explications et les imprimés vous seront distribués lors de cette réunion.

Bibliothèque : quelques chiffres encourageants dévoilés lors de la dernière AG. Prêts en hausse : 3000 livres dont 1600 aux enfants. (75 lecteurs enfants et 45 adultes). Des nouveautés littéraires dont les Goncourt 2016, "Chanson douce" de Léila Slimani et "Petit pays" de Gaël Faye (Goncourt des lycéens). Horaires d'ouverture : mardi 15h45-18h et vendredi 13h30-16h.

Don du sang : mercredi 7 décembre au gîte de groupes, rue du marché. De 16h - 19h30 (suivi d'une collation).

Contact : Chantal Voirin 03 84 32 12 08

Tarifs de l'eau. Le dernier conseil municipal a arrêté les tarifs de l'eau applicables en 2017.

La commune prévoit d'importants travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement qui devraient être réalisés au cours de l'année 2017 - 2018.

- * Nouvelle : renouvellement des canalisations dans la partie basse du village. Pose de 330 mètres de canalisation fonte de 60 mm de diamètre et de 360 mètres de 80 mm. Mise en place de 29 regards de comptage antigel.
- * Place Charles Quint : mise en réseau séparatif eaux pluviales et eaux usées) avec la connexion avec le réseau du futur lotissement.
- * Création d'une station de traitement à Frettes et à Leffond.



Les travaux sur les réseaux d'eau peuvent bénéficier jusqu'à fin juin 2017 du plan de relance mis en place par le conseil départemental et l'agence de l'eau. Pour les travaux relatifs à l'assainissement, les aides peuvent être accordées par le Conseil départemental et l'agence de l'eau sous condition de tarification du prix moyen du m³ d'assainissement : au 1^{er} janvier

2017, 1,10 € HT du m³ et au 1^{er} janvier 2018, 1,20 € HT du m³.

Ainsi, afin de permettre l'obtention de subventions significatives, le conseil municipal a décidé d'appliquer une hausse de 35 cts au prix moyen du m³ d'assainissement (prix du m³ + abonnement/120, consommation moyenne d'un ménage) et décide, pour limiter l'impact de cette augmentation, de laisser inchangé le prix du m³ d'eau potable. De plus cette année, la taxe de prélèvement au profit de l'agence de l'eau, environ 8 cts par m³, ne sera pas répercutée sur les factures. Le prix moyen des tarifs de l'assainissement à Champlitte sera d'environ 1,40 €, contre 1,98 €/m³ en France en 2015.

D'autre part, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) s'imposera à nous prochainement en transférant la compétence "eau-assainissement" à la communauté de communes. Pour l'assainissement, ce sera au 1^{er} janvier 2018, pour l'eau, au 1^{er} janvier 2020. Quelles en seront les conséquences ?



Le syndicat du Pommoy est officiellement dissout depuis octobre 2016. Après avoir raccordé les châteaux d'eau de Margilley et Nouvelle, la commune de Champlitte prend en charge le réseau d'eau potable de Nouvelle et entreprend d'importants travaux. Le château d'eau et l'ancienne station de pompage deviennent propriétés communales.

	Eau		Assainissement	
	Concession	m ³	droit	m ³
2015	64,00 €	1,40 €	37,00 €	0,42 €
2016	64,00 €	1,40 €	38,00 €	0,44 €
2017	64,00 €	1,40 €	43,00 €	0,75 €

Vente des bois sur pied

Assiette des coupes 2017 arrêtée par le dernier conseil municipal.

Champlitte 56 (une partie) - 38 - 68 - 16 - 14P - 84 - 85

Leffond : 132 - 133 - 146 - 147

* **Frettes** : 228

* **Montarlot** : 126 - 166 - 167

* **Margilley** : 262 - 263

* **Nouvelle** : 173 - 285

* **Champlitte-la-Ville** : 250 - 251

Tirage des portions jeudi 8 décembre à partir de 9 h à la salle polyvalente de Champlitte.

Tarif de la portion 66 €.



*Un petit quizz sur l'eau.
Vous situez ces 4 photos ?
Réponses dans le n° 96*

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS -

Dans le cadre des objectifs Petite enfance de la CC4R, le Relais Parents Assistants Maternels propose des animations à Champlitte, dans la salle polyvalente. Parents, enfants et assistants maternels nous vous invitons donc à participer aux animations du relais le jeudi matin, de 9h à 12h tous les 15 jours. (Permanence administrative de 11h30 à 12h).

Lors des animations, les parents et les assistant(e)s maternel(le)s se retrouvent avec les "tout petits" de 0 à 3 ans dans un lieu aménagé. Tandis que les enfants jouent, s'approprient le matériel, se sociabilisent, les adultes échangent sur leurs pratiques, l'animatrice du RPAM étant là pour apporter des conseils tant administratifs que professionnels.

Prochaines animations les 1 et 15 décembre. Tel 06.89.45.34.66

L'assemblée générale de l'Ail'e s'est tenue le mercredi 16 novembre en présence cette année encore d'un public trop réduit. Cette association intercommunale a un rôle important puisqu'elle gère tout ce qui a trait à l'enfance, de la crèche au syndicat de fonctionnement du collège, en passant par la restauration scolaire et le périscolaire.

Outre les bilans moraux et financiers, elle avait cette année à envisager l'avenir de chacune de nos branches : développement de la crèche déjà saturée après 18 mois seulement de fonctionnement, avenir de la restauration dans le cas où le collège fermerait, quid des rythmes scolaires que la plupart des candidats à la présidentielle de 2017 parlent de supprimer en les accusant de tous les maux de l'école ? La mise en place du nouveau fonctionnement du périscolaire se rode petit à petit. Là encore, on pouvait attendre des remarques de la part des usagers.